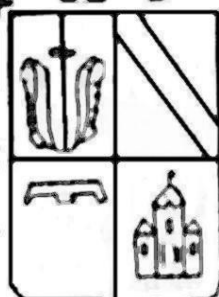


# LE CARILLON



N°  
98

HEUGNES  
Printemps 2020



## Sommaire

Mot du Conseil	2
Conseils Municipaux	3-4
Marché alimentaire	5
Elections municipales	6
Transports scolaires	6
Informations pratiques	7
« Il était une fois... »	8

## Bulletin Municipal

Tél 02 54 39 01 85

Fax 09 70 32 43 77

[mairie.heugnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.heugnes@wanadoo.fr)

[www.heugnes.fr](http://www.heugnes.fr)

Facebook : Heugnes Indre



COVID-19

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



Saluer  
sans se serrer la main,  
éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)



0 800 130 000

(appel gratuit)

# Le Mot du Conseil Municipal

Le 15 mars dernier, vous avez fait confiance à une nouvelle équipe municipale.  
11 conseillers ont été élus au 1<sup>er</sup> tour.

Suite à la crise sanitaire sans précédent que rencontre notre pays, la population a été placée en confinement le 16 mars.

Le nouveau conseil municipal n'a pu se réunir pour procéder à l'élection du Maire et des adjoints. En conséquence, votre ancienne équipe est toujours à votre service, exceptionnellement, vous avez la chance d'avoir 10 conseillers sortants + 11 conseillers entrants = 18 personnes à votre service, 3 personnes faisant partie du conseil actuel et du futur conseil. (Addition à ne pas soumettre à vos enfants lors de l'école du matin !)



Compte tenu de la situation actuelle, nous communiquons par courriel.

Chacun donne des nouvelles de son entourage et de ses voisins après communication par téléphone, d'un jardin à l'autre....

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous n'arrivez pas à joindre un proche ou un voisin de la commune.

La gestion et l'entretien de votre commune sont toujours assurés grâce à Cécile, Françoise, Christophe et Serge qui travaillent. Nous les en remercions.

Suite à notre demande en préfecture, nous avons une autorisation pour maximum 3 commerces alimentaires en même temps sur la place.

Pour vous aider à faire vos courses et pour aider nos producteurs locaux, un mini-marché est installé sur la place le jeudi et le samedi matin, vous pouvez également passer des commandes à certains commerçants qui vous livrent à domicile. « Les jardins du Nahon » ont l'autorisation de vendre en « drive » pour celles et ceux qui jardinent. Un affichage est installé à côté de la boulangerie. Respectez bien les distances de sécurité !

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'un de nos habitants âgé de 96 ans est de retour dans notre village. Après avoir contracté le virus du COVID 19 à l'hôpital, il a combattu la maladie et est maintenant testé négatif. C'est un signe d'espoir pour chacun d'entre nous.

Nous ne sommes pas en mesure actuellement de savoir si la marche de fin mai et la foire de pentecôte du 1<sup>er</sup> juin auront lieu.

Restez confinés, prenez soin de vous et de vos proches, plus nous serons raisonnables et respectueux des consignes, plus vite l'épidémie sera endiguée.

Sophie GUERIN  
Maire jusqu'à nouvel ordre !

# COMMUNE DE HEUGNES

Réuni sous la présidence de Madame le Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

## Cession du fonds de commerce de la Boulangerie (délibération comprimée à l'impression dans le précédent numéro).

Madame le Maire fait lecture au Conseil Municipal de la lettre de résiliation de bail des locataires de la boulangerie communale au plus tard le 31 août 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre en vente le fonds de commerce de la boulangerie pour la somme de 30 000 € HT (trente mille euros).

## Vote des subventions aux associations locales (suite).

Associations	2019 (pour mémoire)	2020
Amicale des Parents d'Elèves Heugnes/Pellevoisin	300	300
		300

## LE BUDGET PRINCIPAL 2020

### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b> CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	439 975,18	306 656,00
+	+	+
<b>REPORTS</b> RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		133 319,18
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	439 975,18	439 975,18

### INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b> CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	70 679,00	65 709,60
+	+	+
<b>REPORTS</b> RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		4 969,40
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	70 679,00	70 679,00

### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	510 654,18	510 654,18
----------------------------	------------	------------

# LES BUDGETS ANNEXES 2020

## BOULANGERIE

**En fonctionnement : 10 323.37 € HT dont**

Dépenses :

Intérêts des emprunts: 824 €  
Achat de mobilier : 3 483.37 €,  
Ecritures comptables : 2.00 €,  
Virement section investissement: 6 014.00 €,

Recettes :

Loyers : 4 800 € H.T.,  
Résultat reporté: 5 123.37 €  
Subvention du budget principal : 400 €

**En investissement : 10 606.74 € HT**

Dépenses :

Déficit reporté : 3 392.74 €  
Emprunt capital : 3 514.00 €  
Installations diverses : 2500 €  
Dépôt et cautionnement : 1 200 €

Recettes :

Réserve: 3 392.74 €  
Dépôt et cautionnement : 1 200 €  
Virement section de fct : 6 014.00 €

## AUBERGE

**En fonctionnement : 35 396.90 € HT**

Dépenses :

Bâtiments : 18 703.88 €  
Intérêts des emprunts : 772 €  
Charges divers : 5 €  
Virement à la section d'investissement : 15 916.02 €

Recettes :

Loyers : 9 600 € H.T  
Résultat reporté : 25 796.90 €

**En investissement : 23 983.89 €**

Dépenses :

Travaux: 12 000.02 €  
Emprunt capital : 3 916.00 €  
Déficit reporté : 8 067.87 €

Recettes :

Virement de la section de fct: 15 916.02 €  
Réserve: 8 067.87 €

## ASSAINISSEMENT

**En fonctionnement : 29 762.00 € HT**

Dépenses :

Entretien station : 4 555 €  
Intérêts des emprunts : 7 621 €  
Régularisation de TVA : 2 €  
Virement à la section d'investissement : 6 226 €  
Dotation aux amortissements : 11 358 €

Recettes :

Redevance d'assainissement : 11 000 €  
Subvention budget principal : 9 003.31 €  
Amortissement de subvention : 6 220 €  
Résultat reporté : 3 538.69 €

**En investissement : 22 783.28 €**

Dépenses :

Travaux et matériel : 1 000 €  
Emprunt capital : 10 364 €  
Amortissement de subvention : 6 220 €  
Déficit reporté : 5 199.28 €

Recettes :

Virement de la section de fonctionnement: 6 226 €  
Dotation aux amortissements : 11 358 €  
Réserve : 5 199.28 €

**Le loyer du logement de la Boulangerie est une recette de fonctionnement du budget principal et n'a rien à voir avec le budget du commerce car non professionnel.**





# Informations marché ou livraisons à domicile de denrées alimentaires pendant le confinement à Heugnes

**SARL MOREAU Ludovic et Vanessa : vente de légumes, plants et fruits**

Vanessa : 06.07.45.24.21

Ludovic : 06.82.94.12.83.

[ludovic-moreau36@orange.fr](mailto:ludovic-moreau36@orange.fr)

Livraison à domicile sur commande, par téléphone ou internet :



**Fromagerie RIOLAND : vente de fromages de chèvres**

Téléphone fixe : 02-54-39-01-71

[laurent.rioland@orange.fr](mailto:laurent.rioland@orange.fr)

Présence sur la place Saint Martin le **Jeudi de 9 h à 11 h** face à la boulangerie



**Boucherie charcuterie PINON :**

**vente de viande et charcuterie**

Téléphone : 02.54.40.83.47

Tournée habituelle et possibilité de livraison à domicile sur commande.



**LA FERME D'ESTELLE :**

**Vente de viande et charcuterie**

Téléphone : 06.68.83.70.68

Commande par téléphone.

Livraison des commandes le **samedi Place Saint Martin de 9 h à 11 h** face à la boulangerie



**Fromagerie BOISBOURDIN :**

**Vente de fromages de chèvres**

Téléphone : 06.37.53.37.30

[fromagerie.boisbourdin@gmail.com](mailto:fromagerie.boisbourdin@gmail.com)

Présence sur la place Saint Martin Le **samedi matin de 9 h à 11 h** face à la boulangerie



# ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

## candidats élus au 1<sup>er</sup> premier tour

BRUN Claire

CHARLTON Jean-Claude

CHAUVEAUX Céline

KOCHER Philippe

MAERTEN Nadine

PAROLA-DANIEL Martin

PIVRON Virginie

PROT Françoise

SCHACRE Bernard

TIXIER Bertrand

WALLET Muriel

## **INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES**

Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) aux transports scolaires pourront le faire via le site [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr) à compter du 4 juin 2020 (sauf report dû aux mesures sanitaires).

Les tarifs sont de 25 € par enfant (dans la limite de 50 € par représentant légal). Pour les demandes de reconduction de carte de transport scolaire déposées **après la date limite, ce montant est majoré de 12 €** (dans la limite de 24 € par représentant légal).



## Horaires perturbés suite au COVID-19

### **Horaires d'ouverture de la Mairie au public :**

Du mardi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Téléphone : 02 54 39 01 85

Fax : 09 70 32 43 77

Courriel : [mairie.heugnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.heugnes@wanadoo.fr)

Site internet : [www.heugnes.fr](http://www.heugnes.fr)

### **Relais bibliothèque :** 02.54.38.57.22

E-mail:

[mediatheque.pellevoisin@orange.fr](mailto:mediatheque.pellevoisin@orange.fr)

Le mercredi de 14 h 00 à 16 h 30

Le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

### **Médiathèque d'Écueillé :**

02.54.40.59.10

E-mail :

[mediatheque.ecueille@orange.fr](mailto:mediatheque.ecueille@orange.fr)

Mardi et vendredi

de 15 h 00 - 18 h 00

Mercredi de 10 h 00- 12 h 00

et 15 h 00 - 18 h 00

Samedi de 9 h 00- 12 h 00

### **Mission Locale Jeunes :**

02.54.07.70.00.

### **URGENCES :**

SAUR : 05 87 23 10 00

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Accueil sans abri 115

### **Brigade de gendarmerie Écueillé**

Accueil le lundi de 14 h 00 à 19 h 00 et

le samedi de 8 h 00 à 12 h 00.

Pour toute urgence, composer le 17

### **Bureau Familles Rurales:**

02.54.39.09.27 Permanences :

- Mardi, jeudi et vendredi de 8 h 00 à

12 h 00 et de 12 h 45 à 17 h 00 à

Pellevoisin, 5 bis rue Jean

Giraudoux

### **Conciliateur de Justice :**

le mercredi de 9 h 30 à 10 h 30 à la

mairie d'Écueillé

### **Bureau de LA POSTE**

Horaires:

De lundi au samedi de 9 h à 11 h 20

Dernière levée du courrier à 15 h

### **Ramassage des ordures**

#### **ménagères:**

Chaque vendredi matin (sauf jour férié en semaine alors ramassage le samedi matin).

### **Horaires de la déchetterie :**

Lundi de 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et

de 13 h 30 à 17 h 00.

**MSA :** s'adresser à Valençay au

02.54.29.46.91

### **Permanences sociales :**

Pour rencontrer une assistante sociale de

la DPDS, prendre rendez-vous au

02.54.00.18.99.

### **Transport de car l'Aile Bleue :**

Service à la demande : 0 800 77 86 21

19 lignes de transport sur le territoire

de l'Indre.

## Concours des maisons fleuries

**Vous pouvez vous inscrire au concours des maisons fleuries 2020 jusqu'au 30 mai 2020.**

**En raison de la pandémie Covid-19, les bulletins d'inscription seront à prendre devant la mairie et à nous retourner signés et accompagnés de votre RIB, dans la boîte aux lettres de la mairie.**



# « Il était une fois les lieudits de Heugnes »

**L'Association Géohistorique d'Information sur le Patrimoine (A.G.I.P.) nous autorise à vous présenter le toponyme de chaque lieudit de notre commune.**

**LA TOUCHE SAINT-MARTIN** Une « touche » désigne un petit bâton qui servait à mener les bœufs. Ce nom désigne souvent une ancienne ferme d'élevage bovin transformée plus tard en fief ou Seigneurie. Quatre Bœufs qui ont participé à la construction sont représentés sur la cathédrale d'Amiens.

**SAINT MARTIN.** Saint Martin est probablement venu à cet endroit. C'était un lieu d'hébergement appartenant aux moines de Marmoutier sur le chemin qui menait à Tours. C'est un lieu qui appartenait à l'abbaye de Marmoutier, puis au chapitre de l'Archevêché de Tours. L'abbaye de Marmoutier fut fondée par Saint Martin vers 372. Saint Martin imposa sa propre discipline aux moines et la règle la plus sévère des ermites vivants en cellules. (Cf. Les Septs Dormants, Marmoutier)

La première église de Marmoutier construite est appelée « Majus monestarium » et les premiers abbés de cette abbaye furent aussi Archevêque de Tours. Plusieurs Archevêques de Tours étaient aussi Abbés de Marmoutier. Lors de son intronisation, l'Archevêque siégeait à Tours avec à sa droite, le chapitre de la collégiale de Saint-Martin et à sa gauche, le chapitre de la cathédrale.

En 853, les Normands anéantirent le monastère « Majus ». Les droits de « majeure » furent alors transmis à l'abbaye de Cormery, puis l'Abbaye de Noyers qui les tenaient du château royal de Chinon. L'abbaye de Marmoutier ne fut rétablie qu'en 860. Mais avec la réforme de Cluny vers l'An mille, ils relevèrent du Chapitre de l'Archevêché.

Saint-Martin naquit en 316 à Sabaria (Szombathely) en Hongrie et se convertit à l'âge de 15 ans. Il s'enrôla très jeune dans la garde impériale à Amiens. C'est à cette époque, (338) qu'il trancha en deux d'un coup d'épée sa cape pour la partager avec un pauvre qui mourait de froid. Martin quitta ensuite l'armée pour se faire moine ermite et parcouru l'Europe entière. Il entra comme moine archidiacre du Grand Saint Hilaire à Ligugé (86). Il devint par élection Evêque de Tours en 371, fonda Marmoutier et évangélisa les Gaules. Passant pour avoir des pouvoirs surnaturels, il guérit un lépreux d'un baiser et ressuscita un catéchumène. Il mourut à Candes (37) en 397.

**LA PLAUDERIE** « Les plots » ou « les plauds » désigneraient des pierres dressées qui sortiraient de terre soit d'anciens alignements de menhirs.

« Airies » ou la terminaison « érie » vient du francique et signifie la présence d'une garnison de 50 hommes armés de lances. Sous l'empire romain, une escouade était dix soldats romains armés de lances commandée par un Décurion.

« Airies » ou la terminaison « érie » vient du francique et signifie la présence d'une garnison de 50 hommes armés de lances.

C'est un hameau qui comptait 11 habitants signalé par M. Eugène Hubert en 1886.

**LA PINARDIERE** C'était un ancien prieuré.

L'Abbaye du Pin avec son abbé Girard ou Gireau accepta la réforme de Cluny en 1141 et devint cistercienne. Il s'agit d'un établissement d'Hébergement pour les pèlerins tenu par les Cisterciens.

Le suffixe « ardière » exprime l'action d'un feu du verbe latin « ardere » brûler, incendier, consumer. Les dérivés sont très nombreux comme ardent, ardeur, azalée, bois arsin, argent, argus, argile, argument... correspond à la lumière d'une blancheur éclatante rappelant celle l'éclair avec sa rapidité. Par extension, il exprime comme superlatif, le guerrier vainqueur, rapide comme l'éclair avec une lame d'épée éclatante au cœur de la mêlée avec une notion de vaillance, de valeur au combat, de gloire et de popularité. C'est un hameau qui comptait 7 habitants signalé par M. Eugène Hubert en 1886.

D'après les notes de Monsieur BOURDY Christian.